

Cesson-Sévigné, le 25 octobre 2010

Voltalis présent pour aider la Bretagne à constituer une importante capacité d'effacement diffus dès l'hiver prochain

Voltalis répond présent à l'appel à mobilisation lancé par la Conférence Bretonne de l'Energie pour réaliser rapidement un développement massif de l'effacement diffus en Bretagne.

La Conférence Bretonne de l'Energie du 24 septembre 2010 a fixé comme objectif l'installation de 300.000 sites à moyen terme en Bretagne, dont 60.000 d'ici la fin de l'hiver 2010/2011, et a décidé de se mobiliser pour susciter l'adhésion des particuliers et entreprises bretonnes.

Voltalis apportera, aux côtés des collectivités locales mobilisées, son expérience et pourra financer l'investissement que représente l'équipement des sites de ces nouveaux adhérents à cette hauteur.

Forte de son expérience au plan national, premier opérateur en Europe et seul acteur d'effacement diffus qualifié par RTE, Voltalis a participé avec succès à l'expérimentation « Ajustement diffus localisé en Bretagne » lancée par le Conseil Régional et RTE début 2010 sur l'impulsion du B15 :

- RTE a pu tester l'hiver dernier différentes formes de mobilisation de cette réserve de puissance et valider sa pertinence dans le contexte régional.
- Comme suite à cette mobilisation des collectivités relayée par les acteurs locaux, plus de 7.000 sites ont été identifiés en quelques semaines en Bretagne et ont été équipés ou sont en cours d'équipement.

La Ville de Cesson-Sévigné, sur la proposition de VEOLIA Environnement, avait été précurseur dans cette démarche, en équipant ses propres locaux depuis mars 2009 (une vingtaine de bâtiments notamment l'Hôtel de Ville, les équipements sportifs, des locaux associatifs ou encore la salle des fêtes), puis, au vu des avantages de la solution, en la proposant dès l'automne 2009 à ses administrés chauffés à l'électricité.

Dans cette ville, une centaine de sites sont ainsi déjà équipés du BluePod de Voltalis : bâtiments communaux et logements d'adhérents particuliers, dont une trentaine faisant partie du parc d'Habitat 35.

D'autres acteurs se sont eux aussi déjà engagés dans un plan d'équipement global de leur patrimoine immobilier : collectivités locales, organismes de logement social et entreprises.

Habitat 35 a ainsi décidé de promouvoir l'équipement de ses 4.500 locataires chauffés à l'électricité d'ici la fin de l'année, dont 250 ont déjà été équipés. VEOLIA Environnement a pour sa part décidé d'équiper l'ensemble de ses bureaux en Bretagne, ce qui est en bonne voie.

Dans toute la Bretagne, des collectivités locales se sont mobilisées, notamment le Conseil Général du Finistère, le Conseil Général du Morbihan, Quimper Communauté, Brest Métropole Océane, Rennes Métropole, et plusieurs autres communes, qui ont en particulier décidé d'équiper leurs propres bâtiments et suscité la participation des acteurs locaux.

Voltalis a notamment engagé des partenariats avec plusieurs bailleurs sociaux bretons tel Habitat 35, ainsi de : Archipel Habitat, Les Foyers, Vannes Golfe Habitat, Le Foyer d'Armor, Habitat 29, l'OPH de Quimper, Brest Métropole Habitat, Le Logis Breton, Douarnenez Habitat, Côtes d'Armor Habitat, Terre et Baie Habitat. Plus de 3500 locataires concernés par ces partenariats profitent déjà gratuitement de cette solution de maîtrise de leur consommation d'électricité.

La Conférence Bretonne de l'Energie a retenu l'effacement diffus parmi les solutions prioritaires pour répondre aux besoins du réseau électrique breton. Les collectivités bretonnes ont déjà montré leur capacité à susciter la mobilisation des particuliers et entreprises. Voltalis est prête, dans le cadre du Pacte électrique breton, et par une convention régionale qui pourra être déclinée en accords particuliers avec chacun des partenaires impliqués, à s'engager à leurs côtés pour cette phase de mobilisation massive jusqu'à hauteur de l'objectif de la Conférence : équiper de nouveaux adhérents jusqu'à 300.000 sites, dont 60.000 cet hiver.